

HONORAIRES 2022 APPLICABLES AUX VENTES

Type de biens	Mandat Premium	Mandat Simple
<u>Terrains :</u>		
<i>Prix de vente :</i>		
Inférieur à 1 000 000 €	7,41% TTC du prix	9,10% TTC du prix
Supérieur à 1 000 000 €	6,54% TTC du prix	7,41% TTC du prix
<u>Tout autre propriété :</u>		
<i>Prix de vente :</i>		
Inférieur à 1 000 000 €	5,66% TTC du prix	6,54% TTC du prix
Supérieur à 1 000 000 €	4,76% TTC du prix	5,66% TTC du prix
<u>Viager :</u>		
Mandat premium uniquement :		6,94% TTC du prix
Multipropriétés et biens à plus de 10 000 000 € :		Honoraires sur devis

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations.
Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

HONORAIRES 2022 APPLICABLES AUX LOCATIONS SAISONNIÈRES

Maisons, Appartements : de 8% à 25% TTC du loyer

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations.
Les honoraires sont à la charge du propriétaire et incluent la T.V.A à 20%.

HABILITATION ET GARANTIES

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 2A01 2017 000 021 321 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Ajaccio et de la Corse du Sud conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Garanties Financières de 120.000€ au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce et de 940.000 euros au titre de l'activité de gestion immobilière souscrites auprès de GALIAN Assurances – 89, rue de la Boétie – 75008 Paris.

L'agence ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

